

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mercredi 22 novembre 2017 à 18 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud ainsi que messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, Maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-11-226

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté ;

01. Ouverture de la séance ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Formation des élus – Autorisation de participation ;
04. Déneigement loisirs 2017-2018, secteur Notre-Dame – Demande de soumission
07. Période de questions ;
08. Levée de l'assemblée.

03. FORMATION DES ÉLUS – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est composé majoritairement de nouveaux élus ;

CONSIDÉRANT que ces élus doivent connaître les procédures et les charges qu'ils ont en tant que conseiller et maire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que la directrice générale, Madame Lyne Boisvert désire être sur la même longueur d'onde que les élus ;

EN CONSÉQUENCE

2017-11-227

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation des élus, soit mesdames Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin et monsieur Jimmy Descôteaux ainsi qu'à Monsieur le Maire Éric Descheneaux et la directrice générale Madame Lyne Boisvert à la formation « *Rôles et les responsabilités des élu (e)s* » qui aura lieu le samedi 25 novembre à Nicolet.

QUE les frais d'inscriptions approximatifs de 200 \$ (taxes en sus) par personne et les frais de déplacement seront remboursés. De plus, le repas sera fourni aux participants de cette formation.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « CONGRÈS & FORMATIONS – Élus » 02 110 00 454 et « CONGRÈS & FORMATIONS – ADM » 02 130 00 454

04. DÉNEIGEMENT LOISIRS 2017-2018 SECTEUR NOTRE-DAME - Demande de soumissions

CONSIDÉRANT le désir de faire certains ajouts dans le contrat de déneigement du secteur Notre-Dame tel que le déneigement de la patinoire et le stationnement du Terrain des loisirs, le rond-point du Chemin Paulhus et la possibilité de déneiger le lot # 1114-P ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres par invitation pour effectuer ces demandes :

*Rond-point du Chemin Paulhus
La patinoire du secteur Notre-Dame
Le stationnement du Chalet des loisirs
Le lot 1114-P (optionnel)*

2017-11-228 EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'appel d'offres par invitation pour le déneigement des secteurs mentionnés ci-haut ;

DE MANDATER madame Lyne Boisvert afin qu'elle prépare un document d'appel d'offres pour le déneigement des loisirs et de la possibilité d'ajouter le déneigement du lot 1114-P ;

QUE l'appel d'offres sera demandé pour l'hiver 2017-2018 ;

QUE les soumissions scellées portant la mention « *Déneigement loisirs 2017-2018 - secteur Notre-Dame* » devront être déposées au bureau municipal au 26, rue Ally à Pierreville, le *mardi 5 décembre* à 11 h. La prise en considération sera faite lors de la séance régulière du *11 décembre* prochain ;

QUE le conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation envers l'un ou l'autre des soumissionnaires.

07. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'ayant été posée, nous poursuivons l'assemblée

08. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-11-229 Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18 h 45.

Éric Descheneaux, maire

*Lyne Boisvert CPA-CGA,
Directrice générale*